

## 16 Provinces

Estuaire/Département du Komo-Mondah/3e arrondissement de Ntoum/Révision constitutionnelle...

## Dieudonné Meyo-Me-Nkoghe rend compte à sa base

L.R.A.

Libreville/Gabon

**PROFITANT** de l'intersession, le député du 2e siège du Komo-Mondah, Dieudonné Meyo-Me-Nkoghe, a communiqué avec sa base samedi dernier. Au menu des échanges, qui ont eu lieu à Bikélé, en présence du doyen politique, Paul Biyoghe Mba, les vœux pour la nouvelle année. Mais surtout, le compte rendu de la révision constitutionnelle votée par les deux chambres du Parlement. Un projet de loi soumis par le gouvernement et qui a abouti à la mise en place d'une commission ad hoc pour mettre les deux chambres d'accord. Réuni demain en



Photo : D.R.

**Dieudonné Meyo-Me-Nkoghe : Pas l'ombre d'une quelconque idée de monarchisation dans le nouveau projet de Constitution.**

congrès, le Parlement, devrait d'ailleurs adopter la mouture amendée de façon consensuelle.

"C'est une modification qui est très importante, en ce sens que plus d'une vingtaine d'articles de notre Loi fondamentale ont été tou-

chés, en allant dans le bon sens. Ce n'est donc pas toute la constitution qui est concernée, mais les articles querellés par les acteurs du dialogue politique d'Angondjé, tenu du 12 avril au 26 mai 2016", a tenu à préciser l'élu du 2e siège



Photo : D.R.

**L'élu, Dieudonné Meyo-Me-Nkoghe, a également convié les siens à un petit festin.**

du Komo-Mondah, en s'adressant à sa base.

Et de la rassurer sur cette rumeur selon laquelle, la nouvelle Loi fondamentale ferait le lit d'une "monarchisation" du pays. "Je rassure les uns et les autres. Les articles querellés

et modifiés et, de ce qui est sorti des travaux de la commission des lois à l'Assemblée nationale, rien ne participe à une "monarchisation" de l'Etat. Il y a peut-être des sous-entendus, mais dans les faits, il n'en est rien", a-t-il indi-

qué. Et, il y a de quoi se réjouir. Dans la mesure où, beaucoup de choses ont été améliorées. Le député pense notamment à une possible cohabitation (avec un exécutif issu du parti au pouvoir et un législatif d'une autre couleur politique), désormais encadrée par le texte fondamental. Tout comme le renforcement de l'égalité hommes-femmes-jeunes, au niveau des institutions, l'affirmation du mariage bisexuel (homme et femme) en tant que seul habilité à être célébré sur le territoire national. De quoi, poursuit Dieudonné Meyo-Me-Nkoghe, réjouir sa base politique et le peuple gabonais dans son ensemble.

...sessions ordinaires des Conseils municipal...

## 2016, une année difficile

PSNB

Ntoum/Gabon

« C'EST avec un réel plaisir que j'ai l'honneur de prendre la parole ce jour, à l'occasion de la tenue de la 2e session ordinaire du conseil municipal, consacrée à l'examen et adoption du compte administratif 2016. » Tels étaient les propos préliminaires du président du Conseil municipal de Ntoum, Juste Parfait Biyogo b'Otogo. A l'ouverture des travaux tenus dernièrement dans la salle polyvalente de la commune. Selon le maire, il s'agissait d'un contrôle interne qui



Photo : Prosper Sax Nzé Bekalé

**La préfecture a été représentée par son secrétaire général, Félix Rendjogo (à gauche).**

visé dans un premier temps à examiner la gestion de l'ordonnateur des crédits. Puis, à vérifier si l'exécution du budget a été

réalisé selon les recommandations du conseil municipal. Enfin, redonner le quitus de gestion à l'ordonnateur des crédits après le



Photo : Prosper Sax Nzé Bekalé

**Les conseillers pendant les travaux.**

vote du compte administratif.

« Ces résultats en notre possession, montrent que le solde de notre compte est

positif soit, 43 millions de francs. Eu égard à ce résultat, nous nous devons de reconnaître que l'année 2016 a été difficile », a indiqué

M. Biyogo.

Une situation qui n'a donc pas permis au conseil de travailler en toute sérénité. Notamment, en ce qui concerne la mise en œuvre de son plan de travail annuel. A titre d'exemple, l'investissement prévu qui était de 102 millions de francs, n'a pas été liquidé par le Trésor public. Toutefois, le bureau du conseil s'attelle à mettre en place des stratégies visant à atteindre les objectifs que les conseillers municipaux se sont fixés, lors de leur prise de service : l'amélioration des conditions de vie et du bien-être de leurs populations.

... et départemental

## " Il y a eu un souci de gestion "

PSNB

Ntoum/Gabon

LA salle de réunions du Conseil départemental du Komo-Mondah (CDKM) dans la commune de Ntoum, a abrité, vendredi dernier, les travaux de la session ordinaire de cette institution, relative au compte administratif de l'exercice 2016, seul principal point à l'ordre du jour débattu par 18 membres présents, sur les 19 qui composent cette entité. A l'entame desdits travaux, le président du CDKM, Julien Eko Ndong, a demandé aux conseillers d'observer une minute de silence, en mémoire de leur collègue, Hervé Ndong Nguema, décédé il y a quelques mois en France. Le président a ensuite cir-



Photo : Prosper Sax Nzé Bekalé

**Julien Eko Ndong présidant les travaux.**

conscrit le cadre des échanges. « (...) permettez-moi également de vous demander d'examiner et analyser minutieusement les documents qui vous sont soumis, suite au laborieux et exaltant travail effectué par la commission des finances que préside le conseiller Christophe Nzé Mba, en ayant évidemment

un esprit constructif », a-t-il dit. Il a donné cette explication: « le budget qui vous est présenté a été exécuté en 2016. Il a été voté à hauteur de 506 millions en recettes et en dépenses. Si en dépenses, il est à 422 millions 763.297 francs CFA, à mon avis, il montre une certaine maîtrise en dépenses dans nos



Photo : Prosper Sax Nzé Bekalé

**Les autres conseillers départementaux.**

provisions. A retenir que dans nos dépenses, il y a surtout que le budget de fonctionnement a été exécuté, celui de l'investissement ne l'a presque pas été. Tout simplement parce qu'il y a eu un souci de gestion qui s'est posé en cours de la même année. » Selon le président du CDKM, dans les recettes, il

était prévu la vente de terrains au village Ayeme-Maritime à hauteur de 30 millions de francs. L'institution n'a réalisé que 13 millions, le projet n'ayant pas pu aller à son terme. Parce qu'ayant été interrompu par l'entreprise Olam, qui a pris possession de la zone. Du coup, le CDKM ne pou-

vait plus investir sur une zone qui ne lui appartenait plus.

« Sans rester les bras croisés, nous avons quand même réalisé un autre projet au PK 24, dans l'axe Nzamalique-Donguila, avec l'implantation de l'hydraulique villageoise qui fonctionne à merveille et qui produit de l'eau claire. Les dispensaires ne manquent pas de médicaments, le dernier don a été réalisé par le sénateur du Komo-Mondah, Emmanuel Nze Bekale, il n'y a pas longtemps. Et nous promettons de réaliser d'autres actions à caractère social dans les prochains jours », a précisé Julien Eko Ndong.

Un bureau de la session a été mis en place avant l'examen du compte administratif, dont les projets ont été adoptés et délibérés à la fin de la session.